

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau, Biodiversité, Forêts
Unité milieux naturels, forêts, chasse
☎ : 02 32 29 60 76
Fax : 02 32 29 61 81

PRÉFET DE L'EURE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DESTRUCTION
A TIR D'ESPECES CLASSEES NUISIBLES
(à remplir uniquement pour les oiseaux)**

**Imprimé à compléter et à adresser à la :
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'EURE
Rue de Melleville - 27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE
(joindre obligatoirement une enveloppe à votre nom et adresse)**

Je soussigné (nom, prénom).....
demeurant (adresse complète).....
.....

agissant en qualité de : - propriétaire, possesseur, fermier (1)
- délégué du propriétaire, délégué du possesseur, délégué du fermier (2)

sur la ou les commune(s) de

DECLARE souhaiter détruire à tir les espèces d'oiseaux nuisibles suivantes :

- **CORBEAU FREUX, CORNEILLE NOIRE, PIE BAVARDE (du 1^{er} mars au 10 juin)**
- **ETOURNEAU SANSONNET (du 1^{er} avril au 31 août : uniquement dans les vergers)**
- **PIGEON RAMIER (du 1^{er} juillet au 31 juillet)***

en vue de la protection des cultures sur pied, des vergers..., ci-dessous désignés :

Culture à protéger	Surface (à préciser pour chacune des cultures à protéger)	Espèce provoquant les dégâts
.....
.....
.....
.....

Je me ferai assister pour ces destructions de tireur(s) dont l'identité figure au verso de la présente demande, à raison de 2 fusils pour 5 hectares.

***POUR LA DESTRUCTION DU PIGEON, LE DEMANDEUR OU SON DELEGUE NE POURRA SE FAIRE ASSISTER QUE DE 2 TIREURS SUR L'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION PARMIS CEUX LISTES AU VERSO.**

A....., le
(signature)

Numéro d'enregistrement : **27/A/2012/**

Date d'enregistrement :

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Faire compléter l'encart «Délégation» par le délégant. Voir au verso.

